

Jalons d'histoire monastique

Volume 1, numéro 2, décembre 1995

De Oka à Mistassini : les fils de Cîteaux du Québec

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/11052ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

La Fédération des sociétés d'histoire du Québec

ISSN

1201-4710 (imprimé)

1923-2101 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

(1995). Jalons d'histoire monastique. *Histoire Québec*, 1(2), 7-7.

Jalons d'histoire monastique



Vue aérienne de l'Abbaye de Cîteaux

Source : Collection Gilles Boileau

Dès le quatrième siècle, des chrétiens d'Égypte, de Syrie, de Gaule, d'Italie se retirèrent à l'écart du commerce pour vivre en solitaires ou regroupés en petites communautés. Leur but n'était autre que de vivre le radicalisme de l'Évangile.

Les siècles suivants virent surgir des maîtres spirituels qui mirent par écrit les fruits de leur expérience sous forme de règles monastiques : celles-ci ont servi à guider la vie de plusieurs générations de moines. Benoît de Nursie (480-547) fut l'un de ces maîtres spirituels : aujourd'hui encore, les Bénédictins, les Cisterciens et les Trappistes suivent la règle de saint Benoît.

Au début du neuvième siècle, Benoît d'Ariane fut chargé par l'empereur Charlemagne d'implanter la Règle de saint Benoît dans les monastères de son empire. Ces monastères, et surtout celui de Cluny, connurent alors des siècles de prospérité.

En 1098, des moines de Molesmes, désireux de revenir à la simplicité de la Règle de saint Benoît, quittèrent leur moulin pour s'établir à Cîteaux. Quelque

cinquante ans plus tard, sous l'impulsion et l'influence de saint Bernard, des cen-

taines de monastères cisterciens peuplaient l'Europe.

À la suite de circonstances historiques, la vie monastique connut des périodes de relâchement : il fallut alors procéder à des réformes des observances. Parmi les réformateurs, l'abbé de Rancé, Abbé de la Grande Trappe (Normandie) en France, laisse le souvenir d'un réformateur austère et rigide. Les monastères qui mirent en application les principes de sa réforme portèrent le nom de Trappistes.

Au cours de la révolution française, les monastères furent vendus et les moines dispersés. Après la tourmente, les monastères cisterciens se réorganisèrent peu à peu et se regroupèrent en congrégations. En 1892, le Pape Léon XIII réunit ces congrégations en deux grands Ordres Cisterciens : les Cisterciens, dits de la Commune Observance, et les Cisterciens, dits de la Réforme (ou de la Stricte Observance). Le monastère de Notre-Dame-du-Lac, à Oka, fait partie de l'Ordre des Cisterciens de la Stricte Observance.

Source :

Ouvriers de la parole

Abbaye de Notre-Dame-du-Lac
Oka, Album souvenir, 1881-1981.



Construite en 1785, la maison du meunier Cyrille Gagnon abritait les premiers moines venus s'installer sur leur nouveau domaine.

Source : Archives Abbaye cistercienne Notre-Dame du Lac, B5000 PD16